

CRECHE

«BARBE D'OR»



**LIVRET D'ACCUEIL
PARENTS - ENFANTS**

«Vous allez nous confier votre enfant»



Présentation de la crèche :

La crèche collective municipale à gestion hospitalière de «barbe d'or» a été inaugurée le 29 janvier 1990.

L'accès de la crèche sous auvent évite aux parents d'exposer leurs enfants aux intempéries.

De nombreuses places de stationnement près de l'entrée permettent une gestion facilitée des périodes d'affluence.

Le parking n'est ni fermé, ni surveillé, aussi il est fortement recommandé de fermer à clefs les voitures et de ne laisser aucun objets précieux à l'intérieur

Organigramme du service :



Mission du pédiatre :

- Le pédiatre attaché à la crèche vient de façon systématique en 2 vacations tous les mois.
- Mais aussi, sollicité par la directrice, il peut intervenir à tout moment pour répondre à une demande ponctuelle.
- Outre les visites d'admission, il est chargé d'un rôle de prévention et de surveillance médicale des enfants (contrôle l'hygiène générale de la crèche et des conditions de vie des enfants).
- Il contrôle le développement des enfants : poids, taille, développement sensori moteur, dépistage de troubles physiques ou de comportement.
- Il peut décider des évictions en cas de maladies, orienter les parents d'enfant vers une consultation spécialisée et prendre toute décision médicale qui s'impose.
- Les parents conservent le libre choix du médecin traitant de l'enfant qui pourra, à la demande de ces derniers, effectuer une consultation sur la crèche (si les parents n'ont pas la possibilité de se déplacer au cabinet de consultation)

Mission de la directrice :

- Elle est chargée de l'organisation interne de la crèche et de sa gestion administrative et financière.
- Elle exerce une fonction d'autorité, d'animation et d'encadrement de l'équipe.
- Elle participe à la gestion des inscriptions et des admissions.
- Elle est chargée de l'hygiène générale de la crèche et de la sécurité des biens et de personnes.
- Elle participe à la surveillance du développement somatique, psycho moteur et affectif des enfants.
- Elle participe à la prévention et à la promotion de la santé.
- Elle impulse à travers le projet pédagogique, les connaissances psychopédagogiques sur l'enfant à l'équipe.
- Elle veille à la satisfaction des besoins des enfants tant en diététique, repos, soins, éveil.
- Elle sait appliquer les soins d'urgence.
- Elle a la responsabilité de toutes les actions à entreprendre pour permettre un heureux développement des enfants confiés.
- Elle assure la formation de l'équipe et des stagiaires.
- Enfin, elle est l'interlocutrice privilégiée des parents pour tout type de problème qui pourrait se poser à vous ou à votre enfant au cours de sa vie en crèche.

Mission de la psychologue :

- La psychologue travaille par observation des enfants dans leur espace de vie.
- Elle accompagne et soutien l'équipe dans sa prise en charge des enfants.
- Elle peut rencontrer les parents à leur demande en entretien pour échanger autour de leur préoccupation.



Mission de la puéricultrice :

- Elle assure en collaboration avec l'éducatrice, l'organisation de l'accueil des enfants et de leur famille
- Elle favorise la mise en place du projet de service
- Elle apporte son appui technique auprès des auxiliaires de puériculture pour la prise en charge des enfants
- Elle fait le suivi de la santé et du développement des enfants

Mission de la psychomotricienne :

- Elle soutient et accompagne l'équipe dans les projets d'éveil auprès des enfants
- Elle participe avec l'équipe au suivi du développement psychomoteur harmonieux des enfants accueillis et propose des actions lors de difficultés de développement repérées
- Elle intervient en concertation avec le pédiatre de la crèche

Mission de l'éducatrice de jeunes enfants :

- Sous la responsabilité de la directrice, elle travaille en collaboration avec l'équipe afin de favoriser le développement et l'épanouissement des jeunes enfants accueillis
- L'éducatrice intervient dans un esprit d'éducation, de prévention, d'animation et de communication

Mission de l'auxiliaire de puériculture :

- Elle exerce des fonctions de surveillance, hygiène, confort, et sécurité auprès de l'enfant.
- Elle accueille l'enfant et ses parents dans l'institution.
- Elle participe au développement harmonieux de l'enfant.
- Elle est au plus proche de l'enfant dans une relation individualisée mais non exclusive.
- Elle a un rôle de prévention et de promotion de la santé de l'enfant.
- Elle stimule, éveille, éduque l'enfant en cohérence avec le projet pédagogique de l'institution.
- Elle apporte une réponse adaptée aux besoins de l'enfant.
- Elle participe à la formation des stagiaires à travers un rôle de tutorat.

Mission de l'agent d'entretien :

- Elle entretient les locaux et le matériel spécifique aux enfants.
- Elle participe à l'hygiène et à la sécurité.
- Elle participe aux tâches d'hôtellerie.



Fonctionnement & organisation générale

La crèche est organisée en 3 secteurs de groupe de moyenne d'âge homogène :

16 petits inscrits de moins d'1 an
28 moyens inscrits de 1 à 2 ans
35 grands inscrits de 2 à 3 ans.

Dans chaque groupe, 4 auxiliaires sont responsables de la prise en charge des enfants depuis leur entrée en crèche et de façon permanente pendant les 3 ans.

Seul un changement d'espace de vie a lieu à la fin de chaque année (en principe sur l'été).

Chaque auxiliaire de puériculture est dite «référente» pour un sous-groupe de 5 à 7 enfants dont elle assure plus particulièrement l'organisation de l'accueil et le suivi pendant tout le séjour de crèche.

Le principe de base
est que chaque auxiliaire suive les enfants pendant 3 ans.

A tout principe, il est possible de déroger en fonction des besoins du service, du développement de l'enfant et du projet parental.

Toute modification est faite en concertation avec les parents.

Rôle de référente :

- La référente est celle qui a une préoccupation particulière et une responsabilité propre au sujet des soins, du bien être et du développement de chaque enfant du groupe qui lui est confié.
- Au cours de la période d'adaptation, elle a la responsabilité du travail d'appropriation entre le tout petit, les parents et l'institution, au sens où elle découvre l'histoire propre de l'enfant, crée des liens avec ses parents, présente la crèche.
- La référente assure des soins personnalisés et continus : repas, changes, endormissement, activités d'éveil, répondant aux besoins essentiels du jeune enfant, à l'intérieur d'une relation affective privilégiée.
- La référente est garante de l'enfant mais de façon non exclusive.
- La mise en place d'auxiliaire référente a pour objectif de garantir une prise en charge individualisée et globale de chaque enfant, et son suivi au cours de ses années de vie en crèche.

Remplacement de la directrice :

En cas d'absence de la Directrice, la continuité de la fonction est assurée par la puéricultrice ou l'éducatrice qui appliquera les protocoles mis en place dans la structure

Le groupe des petits

(de 3 mois à 1 an)

Objectifs de la première année :

- stabilité : dans l'attache affective et dans les habitudes de vie, c'est parce que l'on donne au bébé des points de repères stables qu'il peut accepter 2 modes de vie, s'y retrouver et en bénéficier.
- Souplesse : pour tenir compte des besoins et des demandes spécifiques d'enfant tout petit (rythme de vie à la carte). La première année sera centrée sur le développement sensoriel (ouïe, odeur, toucher, goût, vue) favorisé par la mise en place d'un environnement stimulant, permettant les découvertes.

Emploi du temps d'une journée :

7 heures 30 : ouverture de la section et accueil des bébés

9 heures : jus de fruit

9 heures 30 : selon le rythme de chacun : repos ou jeux au tapis, change si nécessaire

11 heures : repas puis change

12 heures : sieste

14 heures 30 : les premiers réveillés sont levés, change

15 heures 30 : goûter puis activités diverses de jeux

17 heures : selon le rythme de chacun : repos et change si nécessaire.

17 heures 30 : relais pris par les auxiliaires d'un autre secteur

En fonction du planning de travail des auxiliaires ,le soir à partir de 17h30 , l'accueil peut être fait indifféremment par l'auxiliaire du secteur ou d'un autre secteur.

Le groupe des moyens

(de 1 an à 2 ans)

Objectifs de la deuxième année :

- acquérir ou perfectionner la marche permettre à l'enfant de se construire : il va s'opposer pour prouver qu'il existe.
- Développer l'habileté motrice (du corps, de la main).
- Découvrir l'existence de l'autre.

Emploi du temps d'une journée :

7 heures 30 : ouverture de la section et accueil

9 heures : jus de fruit

9 heures 30 : selon les besoins, les plus jeunes sont recouchés

11 heures : repas et change

12 heures 30 : sieste

14 heures 30 -15 heures : lever de sieste et change

15 heures 30 -16 heures : goûter

16 heures : jeux, activités libres

18 heures 30 : fermeture de la section

De 7 heures 30 à 17 heures 30 : toujours la présence des auxiliaires du groupe.

A partir de 17h30 , en fonction du planning des auxiliaires , l'accueil peut être fait par l'auxiliaire d'un autre secteur

Moyens et grands sont regroupés dans l'espace des moyens.

Le groupe des grands

(de 2 ans à 3 ans)

Objectifs de la troisième année :

- affiner les acquisitions précédentes
- développer le langage
- acquisition de la propreté sphinctérienne
- socialisation
- préparation à la maternelle
- autonomie de l'enfant, développer l'indépendance
- rythme de vie de groupe
- acquérir la maîtrise de son corps et de ses mouvements
- intégrer les interdits, respecter une règle

Emploi du temps d'une journée :

De 7 heures 30 à 8h 30 : accueil dans l'espace des moyens

8h 30 : ouverture de la section , passage dans l'espace des grands

9 heures : jus de fruit

9 heures 30 : jeux libres ou activités dirigées

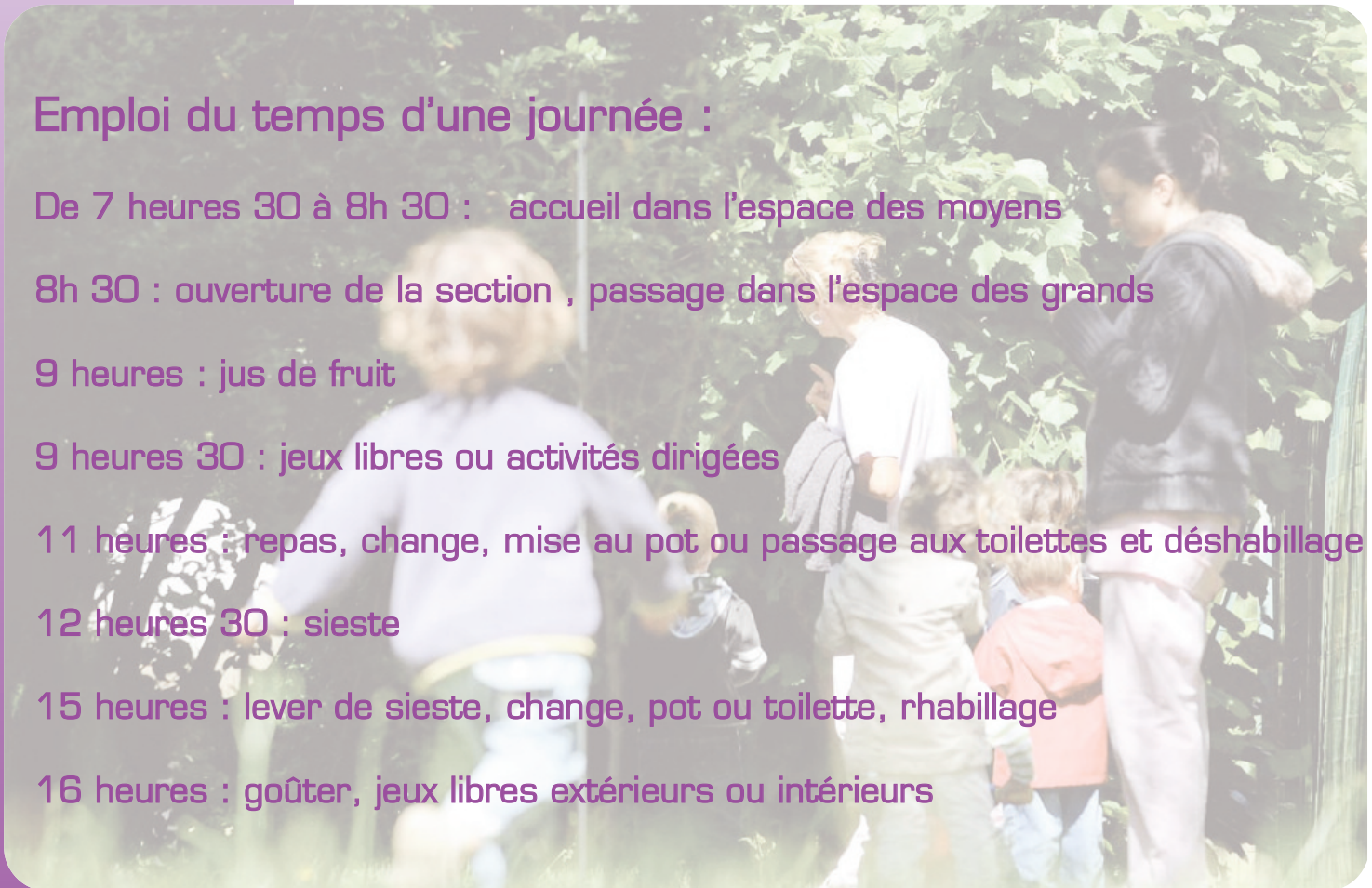
11 heures : repas, change, mise au pot ou passage aux toilettes et déshabillage

12 heures 30 : sieste

15 heures : lever de sieste, change, pot ou toilette, rhabillage

16 heures : goûter, jeux libres extérieurs ou intérieurs

A 17 heures 30 : fermeture de la section, regroupement avec la section des moyens.





En fonction du roulement des auxiliaires de puériculture, plusieurs situations pourront se présenter :

- **Le groupe des grands ferme à 17 heures 30 :**
les enfants présents seront accueillis dans l'espace des moyens par l'auxiliaire des moyens ou des grands
- **Le groupe des moyens ferme à 17 heures 30 :**
les enfants présents restent dans leur espace et sont pris en charge avec les grands par l'auxiliaire des grands.
- **Le groupe des petits ferme à 17 heures 30 :**
les enfants présents restent dans leur espace et sont pris en charge par l'auxiliaire des moyens.



Projet de vie en crèche

Objectifs du service :

Respect de l'enfant et reconnaissance de l'enfant en tant que personne.
Prise en compte de l'individualité, avec respect du rythme de développement propre à chaque enfant.
Promouvoir l'autonomie de l'enfant par un accompagnement.
Favoriser l'éveil du jeune enfant.
Développer la socialisation du jeune enfant.
Sécuriser l'enfant par un environnement stable.
Permettre une relation affective chaleureuse sans produire l'exclusivité.
Préparer et aider l'enfant à se séparer.
Transmettre à l'enfant la notion de propreté.

SE SEPARER



Organisation de la période d'adaptation :

- Il va falloir mettre des mots sur ce qui se passe et s'en expliquer clairement et à plusieurs reprises avec l'enfant.
- Comme à chaque fois que l'enfant se trouve confronté à une épreuve ou à une situation qu'il ne connaît pas encore, il va falloir lui en parler.
- La première exigence de cette période est de fonctionner en douceur et progressivement.
- L'adaptation n'est pas une simple immersion progressive dans un nouveau milieu, c'est un temps où la mère et le père vont accompagner leur enfant dans un nouveau lieu, y être avec lui et se tenir en sa compagnie dans toutes les pièces où il se tiendra bientôt sans eux.
- Ce lieu sera «investi» par la présence parentale. Le bébé se souviendra de sa mère dans ces murs lorsqu'elle l'y laissera, et il s'en trouvera rassuré.
- Le passage d'un lieu à l'autre doit se passer de façon harmonieuse. Il s'agit d'un temps nécessaire à l'enfant et à la mère pour bien faire connaissance avec le lieu et les personnes. Il s'agit pour la référente de prendre le temps d'entamer un vrai dialogue autour de l'enfant dans un climat de confiance.
- Avant le premier jour de l'intégration, il peut être intéressant que la mère prépare la liste où elle aura écrit tout ce qu'il est, à son avis, important de savoir pour bien s'occuper de son enfant :
- - habitudes de sommeil,
- - habitudes de repas,
- - plaisirs, déplaisirs,
- - petits troubles ou petites maladies.
- Tous ces éléments de l'histoire du bébé seront précieux pour la référente.

Les jeunes bébés sont sensibles aux odeurs. Aussi, vous pourrez apporter objets ou jouets personnels imprégnés de l'odeur de la maison. Ces objets que le bébé connaît bien renforceront le lien crèche-maison.

Les trois premières visites, les parents resteront avec l'enfant pour le sécuriser et découvrir avec lui son nouveau lieu de vie.

Puis progressivement au rendez-vous suivant, la maman s'absentera 1 heure afin que son enfant et elle-même s'initie à l'absence.

Ces différentes rencontres se font sur rendez-vous avec la référente à un rythme de 2 à 3 fois par semaine.

Nous vous proposons une adaptation sur 4 à 6 semaines, sachant que parfois, certains rendez-vous seront annulés.

Cette adaptation est modulable en fonction des impératifs familiaux.

L'accueil du matin :

Tous les jours, des transmissions orales entre parents et auxiliaires ont lieu, au sujet des événements depuis la veille et des surveillances particulières à observer.

Quand vous quittez la crèche, prévenez toujours votre enfant de votre départ.

En cours de journée, pour avoir des nouvelles, utilisez le téléphone et demandez la référente.

Régulièrement, la référente transmet aux parents, des éléments sur l'éveil et le développement de leur enfant.

JOUER



Le jeu est non seulement une activité vitale, mais il est aussi un outil de développement.

A tous les moments de sa vie, l'enfant se construit, découvre le monde :

- à travers les échanges : regards partagés, objets donnés, imitation, repas, change...

- avec les jouets : maîtrise corporelle et maîtrise des objets, construction du jeu ...

Le jeu a fonction d'apprentissage et d'adaptation à l'environnement.

L'auxiliaire aura une attitude d'écoute, disponible mais non interventionniste, ni dirigiste.

Le jeu ne sera pas imposé mais proposé à l'enfant.

Il ne s'agit pas de tout permettre à l'enfant. Des consignes existent, elles sont expliquées et donc acceptées au besoin elles sont rappelées.

Dans le jeu éducatif ou activité dirigé, l'enfant n'est plus entièrement libre, il y a des consignes, un mode de fonctionnement à suivre, un résultat attendu par l'adulte.

Les temps dirigés ne devront pas être assimilés à des temps de travail, pas de recherche de compétition mais des exigences adaptées au développement de chaque enfant.

Il s'agit avant tout d'éveil, de première découverte d'un fonctionnement simple selon le rythme de l'enfant.

DORMIR

- La crèche offre un rythme de vie adapté à la physiologie et aux besoins du jeune enfant.
- Chaque enfant a un rythme de veille et de sommeil qui lui est propre aussi la crèche s'efforcera-t-elle de respecter les rythmes individuels (la première année utilisation de feuille de rythme).
- Un environnement favorable au sommeil sera procuré à l'enfant (objet préféré, lit personnel, calme, maternage).
- L'adulte assure une surveillance régulière pendant tout le temps de la sieste, il intervient dès qu'un enfant pleure pour éviter de perturber le sommeil des autres enfants. Sa présence sécurisante permet souvent à l'enfant de se rendormir.
- Respecter le sommeil de l'enfant, c'est lui permettre de profiter pleinement des autres moments de la journée.
- **C'est pourquoi aucun enfant ne sera volontairement réveillé pendant son séjour en crèche.**

Le sommeil de l'enfant en collectivité :

Le rythme de collectivité est adapté à la physiologie de l'enfant, il faut protéger le sommeil pour que l'enfant puisse profiter au maximum des stimulations qu'offre la crèche.

Repérer les signes de fatigue : pleurs, excitabilité, bâillements, frottement des yeux, blottissement dans un coin.

Permettre à l'enfant de « recharger ses batteries ». Sans se coucher, lui laisser un temps de repos. L'enfant de plus de 18 mois a parfois besoin de faire une pause sans sommeil le matin.

Petite section :

L'utilisation de la feuille de rythme offre de nombreux avantages. Celle-ci accompagne l'enfant entre la crèche et la maison. Elle permet de respecter le rythme de l'enfant à partir de différentes informations qui y sont portées.

Moyenne et grande section :

L'enfant en crèche a deux moments difficiles où il a besoin de repos. Il s'agit de la seconde partie de la matinée entre 10 heures et 11 heures 30 et le début de l'après-midi. Ceci résulte de diverses agressions et stress que subissent les enfants en crèche. Choisir des activités relaxantes le lundi pour permettre à l'enfant de retrouver son rythme. Privilégiez des périodes de calme entre 10 heures et 10 heures 30.

Participation de l'adulte à la sieste des enfants :

Un meilleur endormissement par la présence rassurante de l'adulte procure une diminution des réveils provoqués. L'endormissement est un capital (atmosphère calme) montrer à l'enfant que l'on peut s'endormir le visage recouvert ou non, en suçant son pouce, son mouchoir, son doudou, sur le ventre, sur le dos...

Laisser toute liberté de mouvement à l'enfant. l'enfant doit garder le même lit de façon à trouver ses repères et faciliter l'endormissement.

Durant le temps de sieste , la continuité de la prise en charge est assurée par une auxiliaire référente de chaque secteur

MANGER

- Les enfants reçoivent en crèche une alimentation équilibrée et adaptée à leurs différents stades de développement.
- Les menus sont établis par la puéricultrice en concertation avec la diététicienne du centre hospitalier.
- Chaque semaine, un exemplaire du menu est à la disposition des familles dans une corbeille près de la cuisine du service.
- Nous prenons en compte les différents régimes demandés par les parents.
- L'introduction de l'alimentation diversifiée se fait en accord avec les parents.

Les heures de repas à la crèche :

9 heures : jus de fruit et pain ou biscuit

10 heures 45 : début du repas pour les bébés les plus affamés

11 heures : repas des moyens et des grands

15 heures 15 : début du goûter pour les bébés

15 heures 30 : goûter des moyens et des grands

17 heures : boisson pour tous les jours de chaleur

18 heures : boisson et pain ou biscuit pour les enfants qui restent tard.

Ces horaires sont modifiés pour les enfants ayant un rythme de sommeil ne leur permettant pas d'être éveillé à ces heures



● Attitude du personnel :

- L'enfant sera stimulé pendant le repas, non forcé afin que ce moment reste agréable et ne soit pas source de conflits.
- L'apprentissage des textures différentes (mixé, haché, morceaux) se fait progressivement, en fonction de chaque enfant. Les mets nouveaux seront proposés à plusieurs reprises en petites quantités.
- Certains enfants ayant des besoins moindres, les exigences d'éducation alimentaire seront personnalisées.
- L'objectif étant de rendre l'enfant autonome au cours de son repas, progressivement il sera encouragé à manger seul puis à utiliser la fourchette, puis à se servir seul dans le plat la quantité qu'il souhaite manger.
- Un enfant qui demande une ration supplémentaire sera resservi.
- A 16 mois, un enfant peut être capable de manger seul, alors que son camarade est encore maladroit. Dans ce domaine, ce dernier ne sera pas brusqué, il bénéficiera de l'aide nécessaire qui lui permettra de dépasser ce stade d'indépendance. Il est tout à fait accepté que l'enfant en situation d'apprentissage se salisse, manipule la nourriture, prenne son temps pour manger.
- Accepter l'enfant avec ses capacités propres, ce n'est pas un «adulte réduit».



Le groupe des petits



Objectif de développement chez l'enfant	Matériel ou activité proposé
Eveil des sens :	
Auditif	Xylophone, grelots, hochets, comptines, enregistrements musicaux
Visuel	Mobiles, livres, tapis à relief
Olfactif	Livres, objets divers
Tactile	Objets de formes et textures différentes : tapis à relief, jeux d'eau
Gustatif	Objets de textures différentes : peluches, tissu, balles
Eveil moteur :	jouets à empiler, à emboîter, à assembler, à traîner, à pousser objets suspendus, piscine à balles, plan incliné, rouleau, jeux d'eau (pataugeoire) à partir de 10 mois
Dimension sociale et affective :	gérer des situations autour du miroir, découverte des autres enfants au tapis, peluches, échanges avec l'adulte.

Le groupe des moyens



Objectif de développement chez l'enfant ⁷⁸	Matériel ou activité proposé
Eveil aux sons et aux rythmes :	Xylophones, grelots, maracas, clochettes, chants, comptines, enregistrements musicaux
Découverte du monde Elaboration du langage	Livres, Diapos, Catalogues
Education de la main Développer la dextérité fine Permettre la découverte de la trace	Tourner les pages, Coller les gommettes, Utiliser les feutres, crayons (le gribouillage), Peinture (doigt, éponge, rouleau)
Repérer les couleurs, les formes	Premiers encastremements, Enfiler des grosses perles
Manipuler, modeler, transvaser, pétrir	Jeux de sable, Pâte à sel, Bac à eau
Eveil moteur Se balancer Glisser S'étirer Grimper Occuper l'espace, découvrir l'équilibre Transformer, faire, défaire, construire et déconstruire	Ballon, coussin, tapis, cartons, jeux dansés, jeux de porteur, tirer, pousser, échelle, toboggan, tunnel, piscine à balle, pataugeoire, jeux de construction, briques d'emboîtement, parcours d'équilibre, bascule, balançoire

Le groupe des grands

Objectif de développement chez l'enfant	Matériel ou activité proposé
<p>Développer les sens (toucher, goûter sentir) Manipuler, transvaser, pétrir Modeler : faire la boule, le colombin, faire des empreintes</p>	<p>Jeux de sable Jeux d'eau Pâte à sel, pâte à modeler Bac à eau, à pâtes, à sable</p>
<p>Construire, détruire Découvrir des règles sociales Favoriser l'expression orale Développer les jeux symboliques Permettre l'imitation différée</p>	<p>Coin poupée, coin cuisine, coin voiture, coin construction (clipo, briques duplo)</p>
<p>Développer ses capacités motrices Maîtriser ses peurs, acquérir le goût de la découverte S'exprimer avec son corps Découvrir son corps dans l'espace Se repérer dans l'espace (notion dessus/dessous, dedans/ dehors, à côté/derrière) Développer l'adresse, la coordination des gestes.</p>	<p>parcours d'équilibre toboggan, tunnel cerceaux, ballons, quilles balançoire, cabane, vélo jeux dansés (rondes, farandoles) filet, mur d'escalade piscine à balle, pataugeoire</p>
<p>Se repérer dans le temps (attente de l'événement) Approcher la notion de temps S'intégrer dans notre société, découvrir ses rites et ses traditions</p>	<p>Fêtes d'anniversaires Activités à thèmes (Noël, carnaval, Pâques...) Croissance d'une plante Sensibilité au déroulement de la journée Cheminement sur un parcours</p>
<p>Approfondissement de la sensibilisation aux sons, aux rythmes</p>	<p>Xylophones, clochettes, maracas, coquillage, bambous, chants, comptines récitées ou chantés, jeux de doigt, frappé des mains, martèlement du pied, balancé du corps, enregistrements musicaux</p>

Le groupe des grands (suite)



Objectif de développement chez l'enfant	Matériel ou activité proposé
<p>Se familiariser au langage et découvrir le mot image Découverte du monde Construction du langage (mot phrase, groupe de mots puis phrases simple) Enrichir le vocabulaire (répéter des mots empruntés) Echanges, dialogues Nommer, apprendre, commenter l'image Construction de l'imaginaire</p>	<p>Livres Diapos Vidéos Atelier conte</p>
<p>Favoriser la production intentionnelle (évolution du gribouillage) Education de la main Développer la dextérité fine Affiner le geste Utiliser et organiser l'espace sur la feuille Découverte de la matière Découvrir et créer avec les couleurs</p>	<p>Peinture (doigts, rouleau, pinceau, éponge) Crayons, feutres (graphisme avec ou sans consigne graphisme dirigé par points et traits) Gommettes Collage (graines, pâtes, papier) Déchiquetage</p>
<p>Apprendre : Connaître les couleurs primaires et les premières formes (rond, carré) Apprendre à respecter une consigne Apprendre l'ordre des choses Favoriser le tâtonnement par la démarche essai-erreur Porter son intérêt à une activité et s'y tenir Associer, faire des relations Faire des tries, classer</p>	<p>Jeux des couleurs et des formes Encastremets Puzzle (2, 3, 4 pièces) Perle, bobine Domino, loto</p>

La formation du personnel

L'amélioration de la qualité de notre service passe par la formation du personnel.

Elle s'exerce sous différentes formes :

- formation au quotidien par l'encadrement (écoute, échange) avec la puéricultrice, la psychologue et le pédiatre.
- réunion de formation au sein de l'établissement sur des thèmes définis (conduite en cas d'urgence, la diététique) avec la puéricultrice.
- groupe de réflexion avec le soutien de la psychologue .
- stage de formation sur le centre hospitalier avec les agents des services de soins (la responsabilité, l'hygiène, l'accueil...)
- stage de formation en dehors de l'établissement à la demande de l'agent dans le cadre du projet de formation du service. Différents organismes de formation proposent de nombreux stages en direction du personnel petite enfance. Ces stages permettent au personnel de confronter, d'échanger, d'enrichir leur expérience professionnelle (l'enfant et l'eau, l'éveil musical, l'enfant et le conte, la séparation...)
- des journées d'information ou de conférences pour une sensibilisation à un problème (l'enfant maltraité, les troubles du langage...)





En conclusion :

C'est sur le respect mutuel, le souci d'écoute et de dialogue avec l'enfant et ses parents que s'étaye notre service.

La réflexion continue pour permettre une remise en cause de nos attitudes.

Par une recherche pour une amélioration future, il est nécessaire d'évaluer la qualité de la prestation offerte.

L'indice de satisfaction des parents en est un des éléments, c'est un retour de l'action menée par les professionnelles.

A la fin de la première année de crèche, c'est par un questionnaire anonyme que pourra être fait un retour par les parents.